

**Fund Advisory and
Management Company (FAMCO) S.A.**
Convocation à l'assemblée générale ordinaire

le 18 novembre 2009, à 11 h 30, dans les locaux de Bonnefous et Cie S.A., rue du Cendrier 24, 1201 Genève, Suisse.

Le rapport de gestion et le rapport de révision sont disponibles au siège de la société; chaque actionnaire peut exiger qu'un exemplaire de ces documents lui soit délivré dans les meilleurs délais.

1. Approbation du rapport annuel et des comptes 2008

- approbation du rapport annuel pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008; le Conseil d'administration et un actionnaire proposent l'approbation;
- approbation des comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008; le Conseil d'administration et un actionnaire proposent l'approbation.

2. Décharge du membre du Conseil d'administration

- le Conseil d'administration et un actionnaire proposent la décharge.

3. Dissolution (CO 736, ch. 2)

- un actionnaire propose la dissolution de la société.

4. Modifications statutaires

un actionnaire propose:

- l'art. 2 est modifié; sa nouvelle teneur sera: le siège social de la société est p/a Consultants Associés S.A., 22, rue de l'Athénée, Genève;
- l'art. 19 est modifié; sa nouvelle teneur sera: le conseil d'administration de la société se compose d'un ou de plusieurs membres qui sont nommés par l'assemblée générale;
- l'art. 20 est modifié; sa nouvelle teneur sera: la société doit pouvoir être représentée par une personne domiciliée en Suisse; un seul membre du conseil d'administration ou un directeur doit satisfaire à cette exigence.

5. Modification de la composition du conseil d'administration actuel (nomination: CO 698 II ch. 2)

- l'assemblée générale prend acte de la démission du membre unique du Conseil d'administration;
- un actionnaire propose que soit nommé en qualité d'administrateur unique, avec signature individuelle, Monsieur Metin Zekiri, de Perly-Certoux, domicilié à Genève.

6. Modification de l'organe de révision actuel (révocation: CO 730a IV et nomination: CO 698 II ch. 2)

- un actionnaire propose que l'actuel organe de révision soit révoqué;
- un actionnaire propose que soit nommé en qualité d'organe de révision la Société Fiduciaire Prévisa S.A., av. du Cardinal-Mermillod, 36, Carouge.

Pour FAMCO S.A.,
F. Scheidegger